

# PROJET D'ACCORD OATT NORMAND

Les échanges avec la Direction sont terminés, la CFE-CGC s'est attachée à conserver les acquis, ajuster des règles pour plus d'équité, négocier des avancées positives en lien avec la QVT, en tenant compte des nouvelles organisations de travail (ouverture sur RDV l'après-midi)

## **HARMONISATION**

- √ Horaires identiques pour tous les normands
- ✓ Souplesse conservée pour les plages variables (7h45-9h / 11h30-14h / 16h-18h sauf le vendredi 15h30-17h)

## **GARANTIES**

- ✓ Les 2 heures de sorties anticipées de Noël et Jour de l'an inscrites dans l'accord OATT
- ✓ **Garantie jours fériés maintenue** si l'année compte moins de 8 jours fériés

# QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

- ✓ 17 h le vendredi : heure officielle de début du Week-End pour tous !
- ✓ Ou 15 h 30 en fin de plage fixe

#### RESPECT DES SPECIFICITES

- ✓ Une OATT adaptée à Saint-Pierre & Miquelon
- ✓ La CFE-CGC a obtenu le rajout de l'article sur le temps de travail des cadres, ainsi que la rédaction d'une note RH régionale sur le forfait cadre pour une stricte application de l'accord national

## **SECURISATION**

✓ RTT sécurisées par la Direction sur le CET en cas d'absence de l'agent (si et seulement si l'agent a créé ce compte)

#### **AVANCEE POSITIVE**

- ✓ Sur les dépassements horaires récurrents, la CFE-CGC a pu obtenir plus de souplesse: passage aux horaires fixes pour 1 mois la 1ère fois (au lieu de 3), et retour automatique aux horaires variables, sans courrier « culpabilisant » pour l'agent!
- ✓ La CFE-CGC a aussi obtenu qu'après 12 mois de gestion des temps conforme, le délai d'un mois s'applique à nouveau

# Prochaines échéances:

Présentation de l'accord devant les IRP en juillet et août – Ouverture à la signature courant septembre – Si l'accord est valablement signé, mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Des remarques, des questions ? Contactez-nous en écrivant à syndicat.cfe-cgc-normandie@pole-emploi.fr

Vos Délégués Syndicaux CFE-CGC: Vincent BABET, Paul FARGUES, Stéphane LEGRAND, Aurélie TOULZE, Anne-Laure VIGOT, Frédéric PERAN-GUILLAMET